



HAL
open science

**Conflits urbains et empowerment des migrants et des
citadins pauvres : Roms yougoslaves de Tours (France),
habitants des quartiers non réglementaires de Dakar
(Sénégal) et de Tunis (Tunisie)**

Olivier Legros

► **To cite this version:**

Olivier Legros. Conflits urbains et empowerment des migrants et des citadins pauvres : Roms yougoslaves de Tours (France), habitants des quartiers non réglementaires de Dakar (Sénégal) et de Tunis (Tunisie). *Partecipazione e conflitto - PArticipation and COnflict*, 2012, 3, pp.47-70. halshs-01015489

HAL Id: halshs-01015489

<https://shs.hal.science/halshs-01015489>

Submitted on 28 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conflits urbains et empowerment des migrants et des citoyens pauvres : Roms yougoslaves de Tours (France), habitants des quartiers non réglementaires de Dakar (Sénégal) et de Tunis (Tunisie)¹

Conflitti urbani ed empowerment dei migranti e dei poveri urbani: i rom jugoslavi di Tours e gli abitanti dei quartieri non regolamentari di Dakar e Tunis

Paru dans : *Partecipazione e conflitto. Rivista di studi politici e sociali*, Anno V, n. 3/2012, pp. 47-70

“Cities remain vibrant sociopolitical arenas in which alternative practices of every life, a whole range of institutional experiments and various traditions of political utopianism continue to flourish.” (Brenner, Theodore, 2002, p. IX et X)

Pour les partisans de la *critical urban theory* comme pour ceux de la *radical geography*, les conflits urbains constituent une forme majeure des luttes sociales aujourd’hui. Suivant cette idée, les conflits urbains, que l’on définira ici comme l’ensemble des luttes liées à la réclamation de droits collectifs (eau potable, logement, éducation, etc.) en ville, pourraient bien sûr contribuer à infléchir l’action publique dans le sens de la demande sociale, mais aussi donner lieu à l’expérimentation de formes nouvelles d’organisation sociale, voire de citoyenneté, les citoyens exerçant alors un véritable « droit à la ville », soit un « pouvoir collectif sur le processus d’urbanisation » selon David Harvey qui reprend à l’occasion la célèbre formule d’Henri Lefebvre (2011, p. 8). Si le constat vaut certainement pour certains groupes d’habitants engagés dans les luttes urbaines, y compris parmi les plus pauvres des citoyens, par exemple les habitants des bidonvilles des métropoles indiennes (Menon, 2010) ou africaines (Huchzermeyer, 2011), qu’en est-il pour les migrants pauvres qui, en plus d’être faiblement dotés sur le plan économique, se trouvent en situation irrégulière sur le plan administratif et n’ont, par conséquent, aucun droit à faire valoir auprès des institutions ? Dans quelle mesure les étrangers pauvres et sans papiers ne sont-ils pas toujours cantonnés à des rôles subalternes au sein des luttes urbaines ? Plus largement, on peut se demander si le caractère subversif des mobilisations pour le « droit à la ville » n’est pas quelque peu surestimé dans les travaux se réclamant de la *radical geography* ou de la *critical urban theory* et si, en fin de compte, les conflits urbains ne doivent pas seulement être considérés comme « une des formes de socialisation les plus actives » (Simmel, 1995, p. 19) que l’on puisse observer au sein de la vie sociale urbaine.

Les réflexions suivantes cherchent donc à déterminer dans quelle mesure les conflits urbains peuvent constituer, pour les migrants en situation précaire et pour les citoyens pauvres, des facteurs d’*empowerment* dans la double acception du terme, c’est-à-dire à la fois le développement des capacités individuelles et collectives et la participation politique². A cette fin, il est proposé d’examiner plusieurs situations d’interactions conflictuelles à Tours (France), et dans les banlieues de Dakar (Sénégal) et de Tunis (Tunisie).

¹ Olivier Legros, UMR 6173 CITERES-EMAM (CNRS, Université de Tours) et observatoire URBA-ROM. Je remercie vivement Tommaso Vitale et les relecteurs pour leurs critiques et suggestions au sujet d’une première version de ce texte.

² Concept importé des Etats-Unis, l’*empowerment* n’a pas d’équivalent en français. Marie-Hélène Bacqué définit toutefois l’*empowerment* comme le « processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d’action, de s’émanciper » (2005, p. 32).

Une première série d'observations concerne des migrants roms originaires de l'ex-Yougoslavie, qui se sont installés au milieu des années 2000 à Tours, où ils ont squatté des jardins familiaux abandonnés. En 2006, ces migrants qui étaient alors menacés d'expulsion, se sont trouvés engagés dans des luttes contre les évacuations des lieux de vie et pour le droit au logement, qui impliquent aussi des collectifs informels et des associations³. La seconde série d'observations concerne les mobilisations d'habitants de quartiers non réglementaires, c'est-à-dire construits sans autorisation officielle, de Dakar et de Tunis pour accéder aux équipements de base (eau, électricité, route) et, tout particulièrement en ce qui concerne Dakar, aux biens procurés par l'aide internationale. Ces biens sont habituellement désignés par l'expression « rente du développement » car à partir des années 1990, dans un contexte marqué à la fois par l'ajustement structurel et par la dévaluation du Franc CFA en 1994, l'aide internationale a, d'une certaine manière, pris le relais de l'Etat dans la fourniture des biens collectifs.

De toute évidence, les terrains d'enquête ont peu en commun : à Tours, le squat du Pont-aux-Oies est constitué de tentes et de baraques en matériaux de récupération tandis que les quartiers non réglementaires sont construits en dur ; les Roms yougoslaves sont arrivés assez récemment à Tours, alors que les habitants des quartiers non réglementaires, bien que souvent originaires des campagnes de l'intérieur, sont dotés d'une solide expérience urbaine acquise dans les deux capitales africaines ; les migrants roms en situation précaire sont peu nombreux (une centaine environ), tandis que les nouveaux venus ont fini par constituer la société majoritaire des quartiers non-réglementaires de Dakar et de Tunis (Legros, 2003). Enfin, les contextes institutionnels et politiques sont différents sinon opposés. La capitale sénégalaise dispose, comme les villes françaises, d'arènes institutionnelles de type démocratique avec des assemblées élues et un pluripartisme effectif depuis les années 1990, alors que dans la Tunisie de Ben Ali, le pouvoir est fortement centralisé et les collectivités locales cantonnées à un rôle de courroie de transmission et d'exécution.

Par conséquent, le principal et peut-être seul point commun réside dans la précarité, soit un état qui caractérise tout à la fois l'insécurité matérielle et économique, l'incertitude par rapport à l'avenir et la stigmatisation (Boumaza, Hamman, 2007). « Sur le continuum de la précarité » pour reprendre une expression de Guillaume Garcia (2007, p. 136), il existe cependant des différences de position qui sont notables. Occupants sans droits ni titres des anciens jardins du Pont-aux-Oies, les Roms yougoslaves de Tours sont, dans leur grande majorité, déboutés du droit d'asile. Comme ils ont, de surcroît, peu de ressources économiques, ils doivent, comme de nombreux migrants roms en situation précaire dans les villes d'Europe occidentale (Legros, Vitale, 2011), recourir à la mendicité, à la collecte et à la vente de métaux recyclables, ainsi qu'à des activités informelles pour vivre. Au total, si certains individus semblent malgré tout s'en sortir mieux que les autres, la plupart des squatteurs du Pont-aux-Oies sont donc dans une situation de très grande précarité. Dans les banlieues de Dakar et de Tunis, les habitants peuvent appartenir aux « catégories démunies » bien sûr, mais on compte aussi des membres des « catégories à revenus réguliers et solvables », comme le souligne Pierre Signoles à propos de l'urbanisation non réglementaire dans le Monde arabe (1999, p. 30). En outre, les habitants ont généralement acheté leurs biens à des lotisseurs clandestins, c'est-à-dire à des « producteurs non institutionnels ou non légaux du sol urbain » (*Ibid.*, p. 29). Comme cette manière de faire est très répandue dans les deux métropoles africaines, l'existence des quartiers non réglementaires est plutôt tolérée par les pouvoirs publics qui peuvent, de plus, avoir engagé des programmes d'équipement ou de restructuration urbaine, éventuellement avec l'aide internationale (Signoles *et al.*, 1999 et Chabbi, 2012, à propos de la Tunisie, Legros, 2003, à propos de la Tunisie et du Sénégal). Aussi la précarité des habitants des banlieues de Dakar et de Tunis peut-elle être qualifiée de relative, même si l'on constate, il faut le souligner, des formes avérées de pauvreté dans les quartiers en question.

Entre Tours, Dakar et Tunis, les divergences l'emportent donc sur les points communs. Pourquoi comparer alors ? « Penser les dissemblances » (Lévy, 1999, p. 272) est évidemment un biais

³ Pour une analyse approfondie de ces mobilisations aux côtés des Roms roumains ou d'ex-Yougoslavie en situation précaire en Italie, voir Vitale, Boschetti (2011).

intéressant pour identifier des similitudes et des écarts dans les processus ou les manières de faire. Suivant cette idée, l'objectif est ici de confronter les modalités d'action et de socialisation politique des migrants en situation précaire dans les villes françaises à d'autres formes de mobilisation observées, en l'occurrence, à Dakar et à Tunis. Il s'agit, en outre, d'évaluer les effets de contexte en considérant la structure des opportunités politiques (Eisinger, 1973, Tarrow, 1989, cités par Neveu, 2011) et les contextes urbains.

Les observations qui servent de point de départ à la réflexion se déroulent sur une dizaine d'années, entre les premiers terrains réalisés à la fin des années 1990 à Dakar et à Tunis dans le cadre d'une thèse de doctorat en géographie, jusqu'aux recherches en cours dans les villes françaises. En une dizaine d'années, les méthodes d'observation et les positions théoriques ont bien sûr évolué, mais les jeux et les stratégies d'acteurs sont restés au cœur de mes préoccupations. Par ailleurs, les terrains africains ont toujours été investis dans le cadre de recherches universitaires (thèse de doctorat, puis programmes de recherche). A Tours en revanche, j'ai été impliqué à partir de l'hiver 2006 dans plusieurs mobilisations pour l'accès aux droits des Roms yougoslaves du Pont-aux-Oies, côtoyant de près, non seulement les personnes en question mais aussi les membres des collectifs de soutien. Dans ce dernier cas, il ne s'agissait donc pas d'observation participante mais bien de participation, laquelle permet, espérons-le en tout cas, de déboucher sur des connaissances scientifiques pour peu qu'elle soit « raisonnée *a posteriori* » (Olivera, 2012, p. 28)

Regard interne, regard externe : ce sont un peu ces deux approches que j'essaie de combiner dans les lignes suivantes pour montrer que, si elles participent parfois à l'émergence ou au renouvellement des formes d'organisation sociale et de citoyenneté, les mobilisations liées au droit à la ville des migrants en situation précaire et des citoyens pauvres doivent avant tout être considérées comme des contributions à la régulation sociale telle que définie par Jean Remy, c'est-à-dire principalement « une manière de gérer les écarts ou mieux, de maintenir un certain nombre d'écarts dans des distances acceptables », (2005, p. 93), et ce, « dans le cadre d'une situation d'interdépendance » (*Ibid.*).

Les migrants et les citoyens pauvres aux prises avec l'institution : trois situations conflictuelles

Avant d'analyser les effets des conflits, il convient de préciser la forme que prennent ces derniers, et les processus à l'œuvre. Mais l'entreprise est plus difficile qu'il n'y paraît de prime abord car les conflits sont largement des constructions des chercheurs qui, à partir de l'observation de situations d'interactions qu'ils jugent conflictuelles, ou de témoignages sur ces situations, vont chercher à raconter les conflits, c'est-à-dire chercher à établir une « narration raisonnée de [leur] déroulement » (Tilly, Tarrow, 2008, p. 57) en opérant des découpages séquentiels, et en expliquer les processus grâce au repérage des « éléments causaux fondamentaux » (*Ibid.*). Les lignes suivantes n'échappent pas à la règle.

La lutte contre les menaces d'évacuation de terrain au Pont-aux-Oies, à Tours

Tours, avril 2006 : depuis quelques mois, trois familles roms originaires des confins de la Serbie, du Monténégro et du Kosovo squattent d'anciens jardins familiaux abandonnés en périphérie de l'agglomération, au lieu-dit « Pont-aux-Oies », sur la rive gauche du Cher, un affluent de la Loire. Au cours du mois d'avril, les trois familles qui ont passé l'hiver au Pont-aux-Oies sont rejointes par d'autres, à la rue suite à la fermeture des dispositifs d'hébergement mis en place par la préfecture

pendant l'hiver. A la fin du mois d'avril, ce sont ainsi près d'une centaine de personnes – elles sont toutes apparentées – qui dorment sous des tentes puis construisent des baraques avec des matériaux de récupération. Début mai, la mairie engage une procédure en référé auprès du tribunal pour expulser les personnes, prétextant l'aménagement prochain d'une aire d'accueil des gens du voyage⁴. Devant la menace d'évacuation, le réseau Pont-aux-Oies, qui compte plusieurs dizaines de tourangeaux, initie trois actions : un projet de pétition dénonçant le projet d'expulsion sans solution de logement ; une exposition itinérante intitulée « Bienvenue au Pont-aux-Oies » ; et une journée de mobilisation citoyenne pour nettoyer le terrain avec les occupants. Cette journée, qui aura lieu début juin, rencontrera un succès certain auprès des médias et de la municipalité. Celle-ci annoncera d'ailleurs quelques jours après la journée de mobilisation citoyenne la mise à disposition des squatteurs de « bungalows », en fait des constructions modulaires.

La journée de nettoyage à l'initiative du réseau Pont-aux-Oies ne constitue qu'un moment parmi d'autres dans la mobilisation aux côtés des familles roms. Auparavant, le réseau avait en effet tenté à plusieurs reprises d'alerter les pouvoirs publics et les médias. Surtout, d'autres organisations étaient mobilisées depuis plusieurs années déjà. Il s'agissait en particulier du Comité de soutien des demandeurs d'asile et des sans papiers (CSDASP), et de Chrétiens-Migrants. Outre des soutiens ponctuels aux squatteurs visiblement en détresse, le CSDASP et Chrétiens-Migrants qui, l'année précédente s'étaient fait remarquer en occupant les locaux de l'Université pour y loger des demandeurs d'asile⁵, interpellent en effet très régulièrement les autorités locales et les services sociaux au sujet des familles installées au Pont-aux-Oies.

Et les Roms dans tout cela ? Leur implication est fortement sollicitée par les collectifs citoyens qui peuvent, comme le Réseau Pont-aux-Oies, organiser des réunions avec les squatteurs. Au gré de ces rencontres, des individus, souvent des jeunes adultes maîtrisant le français, deviennent des interlocuteurs privilégiés des militants *gatjé* (non roms). Francesca est très en lien avec les membres du CSDASP par exemple, tandis que Maté, son frère et ses sœurs sont plus proches du réseau Pont-aux-Oies. Les autres squatteurs adoptent pour leur part des comportements divers. Certains d'entre eux participent de temps à autre aux différents événements organisés par les collectifs ; d'autres ont une position bienveillante tout en participant peu à l'action collective, d'autres encore observent de loin la mobilisation mais n'hésitent pas à se manifester si la mobilisation a des retombées positives.

La réclamation des équipements de base à Sidi Hacine (banlieue de Tunis)

Situé à quelques kilomètres de la médina de Tunis, sur les rives de la *sebkha* Sejoumi⁶, Sidi Hacine (environ 70 000 habitants à la fin des années 1990) fait partie des nombreuses agglomérations de la banlieue qui se sont développées hors du marché foncier légal, le plus souvent sur des terrains agricoles appartenant à des propriétaires privés ou faisant partie du domaine privé de l'Etat. Dans ce contexte marqué par l'illégalité de la production du sol urbain et du logement, les équipements de base (eau, électricité voirie) constituent tout à la fois un instrument de sécurisation sur le plan foncier et immobilier, et un gage d'amélioration des conditions de vie et d'urbanité pour les habitants des quartiers non réglementaires. Aussi les revendications des habitants concernent-elles principalement

⁴ Cette opération entre dans le cadre de la loi du 5 juillet 2002 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, qui oblige les communes de plus de 5000 habitants à aménager des aires d'accueil pour les personnes en question.

⁵ Cette occupation a fait l'objet d'un film documentaire : « Université Terre d'asile », réalisé par Franck Wolff et Brice Kartmann.

⁶ Les *sebkhas* sont des étendues d'eau saumâtre, très fréquentes dans la région de Tunis.

l'accès aux équipements de base (eau, électricité, voirie) et, secondairement, la gestion urbaine car dans certains secteurs, l'évacuation des ordures n'est pas assurée par les collectivités locales.

A Sidi Hacine, les confrontations directes avec l'administration sont assez rares dans les années 2000. Tout au plus peut-on signaler les émeutes suscitées par la lenteur des réponses administratives à l'inondation des quartiers les plus bas du secteur au printemps 2004. Lors de ces émeutes qui, à ma connaissance, n'ont pas été mentionnées par les médias tunisiens, les habitants mécontents ont saccagé les locaux de la délégation⁷ et le poste de police. Le plus souvent cependant, les mobilisations locales cherchent surtout à faire pression sur l'administration. Par exemple, à Ennour, un quartier situé de l'autre côté de la *sebkha*, des cadres de la société des eaux ont témoigné de l'existence d'une sorte de chantage aux troubles exercé par les habitants sur l'administration pour accéder à l'eau potable dans les années 1980.

Dans les quartiers comme Sidi Hacine, le court-circuitage de l'administration locale, qui consiste à interpeller directement les échelons supérieurs de l'administration territoriale⁸, et le recours aux médias sont des tactiques encore plus fréquentes que les émeutes ou le chantage à la violence. Les informations collectées à propos d'une mobilisation de riverains pour exiger la collecte des ordures sont assez instructives à ce propos :

Faute d'un ramassage des ordures régulier (la voirie n'est pas revêtue, ce qui gêne le passage des camions chargés de la collecte par temps de pluie), les déchets s'amoncellent jusqu'à former une « montagne d'ordures », à proximité de la maison d'Ahmed, un chef de famille d'une cinquantaine d'années originaire de la région de Kairouan, mais né à Melassine⁹ et installé dans le quartier au début des années 1980. Indisposés par les ordures (odeurs, risques pour les enfants qui jouent pieds nus), Ahmed et ses voisins décident, en 1997, d'écrire aux autorités publiques (lettres collectives) et même d'alerter la presse. Prévenus avant que les lettres ne soient transmises aux structures régionales de l'administration et du parti, le délégué et le maire d'arrondissement - qui est aussi le secrétaire général de la confédération du Parti -, décident d'envoyer les bulldozers pour enlever le tas d'ordures.

Compte rendu d'entretiens avec Ahmed et observations de terrain, printemps 2000

La mobilisation des cellules de base du Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD), qui occupe alors une position hégémonique dans le paysage politique tunisien¹⁰, est un autre mode d'action très répandu chez les habitants de Sidi Hacine et des autres quartiers non réglementaires. Si elles participent bien entendu au contrôle de la population, les cellules doivent également être considérées comme des structures d'intermédiation par lesquelles les habitants font pression sur l'administration par différents biais : délégations auprès des institutions, lettres collectives, etc. Bref, à Sidi Hacine comme dans le reste de la banlieue populaire de Tunis, les cellules de base constituent les canaux privilégiés, voire obligés, de la réclamation des biens collectifs. Ce sont elles qui sont chargées d'avertir le niveau supérieur de la sphère politico-administrative : la délégation, sur le plan

⁷ Dans l'administration territoriale de la Tunisie, la délégation équivaut à la sous-préfecture dans le système français.

⁸ En Tunisie, il s'agit principalement du gouvernorat, équivalent de la préfecture dans le système administratif français.

⁹ Melassine fait partie des gourbivilles (habitat précaire en matériaux traditionnels, comme le torchis) qui se sont développés autour de la Médina dès l'entre-deux-guerres. Melassine a été restructuré et équipé dans le cadre d'opérations financées avec le soutien de la Banque mondiale.

¹⁰ Le RCD correspond à la formation politique au pouvoir depuis l'indépendance, à savoir le Néo Destour fondé par Habib Bourguiba et d'autres leaders tunisiens en 1934, rebaptisé Parti socialiste destourien (PSD), en 1964, puis Rassemblement démocratique constitutionnel (RCD), en 1988, c'est-à-dire quelques mois après l'accession de Zine El Abidine Ben Ali à la fonction présidentielle. Le RCD a été dissous en mars 2011.

administratif, et la confédération dont le territoire se superpose à celui de la délégation, sur le plan politique.

Compétitions autour de l'accès à la « rente du développement » à Yeumbeul (banlieue de Dakar)

Absorbé depuis quelques temps déjà par l'urbanisation, l'ancien village lebu¹¹ de Yeumbeul compte plus de 100 000 habitants au début des années 2000 avec une très grande majorité de personnes étrangères au village. Yeumbeul n'est pas très différent de Sidi Haciné car la plupart des quartiers, qui ont été construits sans autorisation, sont sous-équipés. Une particularité de l'ancien village lebu réside en revanche dans l'implication accrue de l'aide internationale à partir des années 1990. A Yeumbeul comme dans d'autres secteurs bien connectés à l'aide, ce sont les acteurs internationaux qui fournissent désormais des équipements de base. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, ils soutiennent aussi la création d'activités génératrices de revenus, le plus souvent par le biais du micro-crédit.

En 2003, quelques mois après les élections municipales qui se sont soldées, à Yeumbeul-Nord comme dans la majeure partie des communes d'arrondissement de la banlieue, par la victoire des partisans du président Abdoulaye Wade¹², l'accès à la « rente du développement » est à l'origine d'un conflit entre, d'une part, le Comité de coordination des actions pour le développement de Yeumbeul (COCADY), une association locale soutenue par Enda Graf qui est une équipe de l'ONG internationale ENDA Tiers-Monde, et, d'autre part, la nouvelle équipe de direction de la commune d'arrondissement de Yeumbeul-Nord. Le conflit a porté sur la constitution d'un « cadre de concertation » qui, réunissant élus et société civile, figure parmi les conditions d'éligibilité au Programme d'appui au développement urbain (PADELU), un programme initié conjointement par l'Etat sénégalais et l'Union européenne en 2000. Si le COCADY a, au départ, servi de cadre de concertation, la nouvelle équipe municipale a finalement décidé de constituer sa propre structure car, selon elle, le COCADY avait servi de tremplin politique lors des dernières élections. De leur côté, les responsables du COCADY estimaient que le cadre de concertation mis en place par la mairie était un « conseil municipal bis ».

Quelques années auparavant, l'UNESCO et ENDA Ecopop, une autre équipe d'ENDA Tiers-Monde, ont engagé le Programme de développement social de quartier (PDSQ). Ce programme a, lui aussi, suscité des conflits. Ces derniers ont d'abord eu lieu entre les associations locales qui cherchaient manifestement à accaparer le projet ou, en tout cas, à avoir leur part, puis entre les associations et les communes d'arrondissement érigées en 1996 dans le cadre de la réforme de décentralisation. Prise à parti, ENDA Ecopop a alors conçu un système de gestion impliquant aussi bien les associations que les élus, mais ce système, qui accordait par ailleurs une place accrue aux habitants, a été rejeté en particulier par les associations car ces dernières se sentaient dépossédées du projet qu'elles avaient pourtant contribué à initier.

Bien sûr, les mobilisations et les conflits ne sont pas apparus dans les années 1990 avec l'aide internationale. Dès la fondation des quartiers dans les années 1970 et 1980, les habitants ont en effet multiplié les initiatives pour accéder aux équipements de base. Comme dans la banlieue de Tunis, ils se sont alors largement servis des cellules du parti au pouvoir, à savoir le Parti socialiste, pour accéder

¹¹ Les Lebu sont l'ethnie autochtone de la région de Dakar, à savoir la presqu'île du Cap Vert.

¹² Le candidat libéral A. Wade a triomphé du président sortant (socialiste) Abdou Diouf lors des élections présidentielles de 2000.

aux équipements de base (bornes-fontaines, électricité) fournis par l'Etat, les responsables politiques locaux jouant la plupart du temps un rôle d'organisateur de la mobilisation et d'intermédiaire avec les échelons supérieurs du système politico-administratif.

Cette revue rapide des mobilisations à Tours, à Tunis et à Dakar montre bien la diversité des formes que peut revêtir le conflit urbain. Aux confrontations violentes comme les émeutes, s'ajoutent des formes plus atténuées comme la concurrence, véritable « lutte indirecte » (Simmel, 1995, p. 72), pour accéder à l'aide internationale dans la banlieue dakaroise, ou encore la pression que les collectifs citoyens tentent d'exercer, presque en continu, sur les autorités locales, dans une logique qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler le *lobbying*. En outre, dans les trois cas étudiés, le conflit, donne lieu à de nombreux arrangements informels qui préparent en quelque sorte les « négociations explicites » (Rémy, 2004) quand ils ne se substituent pas à celles-ci. Dans la banlieue de Tunis, il est fort probable, en effet, que les « transactions sociales » (*Ibid.*) prennent le pas sur les autres formes de négociation ou de conflit. Si les processus à l'œuvre dans la construction du rapport de forces obéissent à la même logique, la structure des mobilisations diffère cependant d'un cas à l'autre. Dans les quartiers non réglementaires, les leaders de l'action collective que j'ai rencontrés appartiennent toujours au groupe des bénéficiaires potentiels, tandis qu'à Tours, comme dans la majorité des luttes contre les évacuations de « bidonvilles roms », ce sont plutôt des acteurs extérieurs, c'est-à-dire des « conscience constituants » ou « militants moraux » (Neveu, 2011, p. 52) qui vont, d'ailleurs comme dans de nombreuses mobilisations du même genre (Mathieu, 2007), occuper le devant de la scène.

Les migrants et les citoyens pauvres cantonnés à des positions subalternes dans l'action collective

La première série de remarques que l'on peut faire en observant ces situations conflictuelles concerne la place des migrants et les citoyens pauvres dans les mobilisations. Dans les trois cas, il apparaît nettement que ces derniers restent des acteurs de second plan, car ils sont pour ainsi dire subordonnés aux « entrepreneurs de protestation » (Neveu, 2011, p. 70) et autres leaders de l'action collective, qui s'avèrent, en cette occasion, aussi bien « stratèges » qu'« organisateurs » (*Ibid.*)

D'abord, il faut remarquer qu'un bon nombre des habitants des squats et des quartiers non réglementaires restent à l'écart des mobilisations. Les observations et témoignages recueillis sur le terrain montrent en effet que l'action collective n'est pas forcément une priorité pour les personnes en question. La remarque vaut en particulier pour les chefs de famille et plus généralement les adultes qui, chargés de subvenir aux besoins domestiques, consacrent la majeure partie de leur temps aux activités économiques. D'autres personnes encore se tiennent à distance de l'action collective parce qu'elles restent sceptiques sur son utilité ou alors parce qu'elles se méfient des leaders. Enfin, on peut se demander dans quelle mesure la stratégie du « *free-rider* » ou « passager clandestin » (Olson, 1978) ne constitue par une attitude fréquente, non seulement au Pont-aux-Oies comme on l'a vu, mais aussi dans les banlieues de Dakar et de Tunis où les mobilisations massives restent exceptionnelles, en tout cas à ma connaissance

Il arrive pourtant que les migrants et les citoyens pauvres se mobilisent, mais ponctuellement. Les cas observés montrent d'ailleurs bien la diversité des formes que peut prendre l'action collective : signature de lettres collectives, délégations auprès des institutions ou bien des fournisseurs d'équipement, *sit-in*, manifestations pacifiques, sans oublier les émeutes ou les actes de vandalisme. Et encore ce n'est qu'un petit échantillon du répertoire de l'action collective des populations en question. Bien sûr, il est difficile de se prononcer avec certitude sur la rationalité des actions engagées, surtout lorsqu'il s'agit de mobilisations massives et d'émeutes où la part affective et émotionnelle est un

facteur majeur comme l'ont montré, il y a maintenant plus d'un siècle, les travaux, par ailleurs fortement contestés, de Gustave Le Bon sur la psychologie des foules. Le calcul rationnel reste toutefois un élément déterminant si l'on en croit la forte corrélation entre l'ampleur des mobilisations et les enjeux des personnes concernées. Ainsi, au Pont-aux-Oies, la participation des occupants a-t-elle dépendu non seulement de la qualité des relations qui se sont peu à peu établies entre les squatteurs et les entrepreneurs de protestation, mais aussi des thèmes abordés. L'hypothèse d'un relogement a mobilisé un nombre important de personnes, ce qui n'a pas été le cas d'autres sujets, comme l'organisation de la journée de nettoyage du terrain par exemple. Dans le même ordre d'idées, l'accès à l'eau potable a constitué un puissant facteur de mobilisation dans les banlieues de Dakar et de Tunis alors que l'assainissement qui représente pourtant un préalable à l'extension des réseaux d'eau potable, en tout cas d'un point de vue technique, a été relégué au second plan des priorités par les habitants. Les caractéristiques de l'habitat, en particulier les niveaux d'équipement et peut-être plus encore les statuts d'occupation du sol jouent donc un rôle majeur dans la configuration des mobilisations mais ces dernières dépendent autant sinon plus des enjeux des habitants et, par conséquent, de l'idée que ces derniers se font de leur situation et de celle de leur quartier. Bref, autant que les caractéristiques physiques de l'espace urbain, ce sont les « représentations de l'espace » (Lefebvre, 1974, p. 42) qui déterminent l'amorce et le déroulement des conflits urbains.

Dans les trois situations observées, les mobilisations s'appuient sur des réseaux sociaux existants. C'est d'abord la parenté qui peut cependant prendre des formes différentes selon les contextes géographiques et culturels. Les *arouchia*, soit des lignages-clans caractéristiques de l'organisation sociale dans les campagnes tunisiennes, sont ainsi remplacés, dans la banlieue dakaroise, par les communautés de ressortissants, voire des associations à « base ethnique » comme aiment à le préciser certains acteurs extérieurs. A Tours, la famille élargie (*bare familije* en langue romani) constitue à la fois un cadre privilégié pour les alliances matrimoniales et la vie sociale, et un référent identitaire primordial. Comme l'écrit Patrick Williams, pour de nombreux groupes roms, « le niveau de l'affirmation d'identité n'est pas celui de la totalité, mais celui de la communauté particulière » (2011, p. 10). D'après ce que j'ai pu remarquer, l'hypothèse est confirmée en ce qui concerne les familles du Pont-aux-Oies.

Le voisinage constitue une autre ressource importante pour les mobilisations, en particulier dans les banlieues de Dakar et de Tunis. En effet, dans les deux cas, c'est souvent à l'échelle du quartier, de l'îlot urbain, voire de la rue que semblent se construire les mobilisations qui peuvent donc être assimilées à des micro-mobilisations. En outre, les réseaux de sociabilité établis à l'échelle du voisinage sont souvent fortement imbriqués avec les réseaux de parenté. Cela s'explique par la prédominance des pratiques de regroupement, soit une stratégie résidentielle que l'on observe à Dakar et à Tunis comme dans de nombreuses autres métropoles du Sud et du Nord, où les quartiers « ethniques » fonctionnent ou ont fonctionné comme des sas entre les régions d'origine et les sociétés d'accueil¹³. Suivant cette idée, il existe un lien étroit entre la densité et l'imbrication des réseaux de sociabilité au sein des communautés de résidence ou de voisinage et les capacités de mobilisation¹⁴. C'est d'ailleurs ce fort degré d'intégration sociale qui paraît faire défaut dans de nombreux « bidonvilles roms ». Isolés par rapport à l'environnement social, leurs occupants ne peuvent, en effet, compter que sur le réseau migratoire et, au mieux, sur quelques militants moraux et associations pour faire valoir leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

Enfin, il apparaît nettement que dans les trois cas observés, les mobilisations sont encadrées par des individus qui vont tout à la fois organiser la mobilisation et par conséquent distribuer les rôles aux autres personnes mobilisées, envisager des stratégies d'action en fonction du contexte de l'action et des opportunités, et assurer l'intermédiation avec les pouvoirs en place. Ce sont encore ces individus

¹³ Voir en particulier les travaux de l'École de Chicago à ce sujet.

¹⁴ Ce fait est largement souligné par les géographes s'intéressant aux conflits urbains. Les travaux de ces derniers montrent en effet que « les conflits n'apparaissent pas au hasard sur le territoire, mais qu'ils sont intimement liés à la structuration des sociétés locales et de leur rapport à l'espace » (Joerin *et al.*, 2005, p. 320).

qui se chargeront du travail politique soit la « mise en langage de la protestation » comme l'écrit Neveu (2011, p. 99), une tâche primordiale puisqu'elle seule permet, en fin de compte, de persuader ou d'obtenir le consentement des personnes susceptibles de se mobiliser et, parallèlement, de construire un cadre de négociation avec les institutions. Ces différentes fonctions nécessitent bien sûr des compétences politiques, mais ce qui caractérise le plus les leaders de l'action collective dans les trois cas étudiés, ce sont surtout leurs ressources.

De fait les individus-leaders sont généralement mieux dotés que les autres. Dans la banlieue de Tunis comme dans celle de Dakar, les leaders, qui appartiennent le plus souvent, aux « catégories à revenus réguliers et solvables » pour reprendre l'expression de Signoles, bénéficient en outre d'une situation de « multipositionnalité » propre aux notables selon Jacques Lagroye (cité par Briquet, 2003, p. 41), soit une situation d'« ubiquité réticulaire » (Blundo, cité par Legros, 2003, p. 328). Dans la banlieue tunisoise, les leaders ont leurs entrées dans la sphère politico-administrative locale tandis que dans la banlieue dakaroise, la proximité avec les ONG et la maîtrise du langage de l'aide internationale vont permettre à de jeunes diplômés de s'imposer au sein des quartiers comme « courtiers du développement » (Bierschenk *et al.*, 2000). A Tours, enfin, les entrepreneurs de protestation font tous partie de la société d'accueil ; ce sont des militants moraux dont « les ressources extérieures », comme l'écrit Neveu, « font chuter les coûts de l'action collective pour les groupes directement concernés et modifient dans un sens favorable le rendement de la participation » (2011, p. 52).

A Dakar, à Tunis et à Tours, les conflits semblent donc avoir largement contribué non seulement à la mobilisation des réseaux de sociabilité existants mais aussi à leur structuration, que l'on considère l'ouverture de nouvelles cellules partisans dans la banlieue tunisoise, la floraison des associations, à Dakar, ou encore l'affirmation de collectifs informels comme le réseau Pont-aux-Oies, à Tours. Outre cette participation effective au renouvellement des formes d'organisation sociale, qui s'opère manifestement selon un processus d'ajustement des structures locales en fonction des directives et des normes des acteurs institutionnels prépondérants (Legros, 2003), les conflits sont également synonymes de hiérarchisation. Dans les trois situations observées, cela se traduit par la montée en puissance d'individus bien dotés auxquels les migrants et les citoyens pauvres se trouvent plus ou moins subordonnés¹⁵. Dans ces conditions, on ne voit pas bien comment ces derniers peuvent accéder aux « arènes institutionnelles » c'est-à-dire un « système organisé d'institutions, de procédures et d'acteurs dans lequel des forces sociales peuvent se faire entendre, utiliser leurs ressources pour obtenir des réponses – décisions, budgets, lois – aux problèmes qu'elles soulèvent » (*Ibid.*, p. 16).

Un accès restreint aux arènes institutionnelles

De fait, quand ils ne sont pas tout simplement exclus des arènes en question, les migrants et les citoyens pauvres semblent surtout amenés à jouer un rôle de figurants. Dans la banlieue de Tunis comme dans celle de Dakar, les habitants sont ainsi fréquemment amenés à se regrouper et à « faire la claque » lors d'événements publics tels que la venue d'un responsable politique ou celle de représentants des ONG et des bailleurs de fonds. Ces performances, d'ailleurs fortement cadrées par les responsables politiques ou associatifs locaux, prennent des significations différentes selon les situations. Premier cas de figure : la mobilisation constitue une tentative de séduction des acteurs extérieurs assimilés à des fournisseurs potentiels de biens collectifs. Dans la banlieue de Dakar, les

¹⁵ Les migrants en situation précaire peuvent toutefois parvenir à se constituer en « sujets politiques » comme le notent T. Vitale et L. Boschetti à propos des Roms roumains vivant dans des *campi abusivi* de l'agglomération de Milan (2011). La remarque vaut également pour certains participants à la mobilisation des sans-papiers de Saint-Bernard, en 1996 (Siméant, 1998) ou à celle, plus récente, des travailleurs sans papiers (Barron *et al.*, 2011).

habitants ont ainsi successivement loué la générosité des élus socialistes et celle des bailleurs de fonds comme l'UNESCO afin d'amorcer une relation de clientèle fondée sous le signe « de la loyauté personnelle, de la réciprocité et de l'attachement entre les patrons et les clients » (Eisenstadt et Roniger cités par Briquet, 2004, p. 39). Second cas de figure : dans la banlieue de Tunis, les manifestations d'allégresse succèdent à l'annonce, par le chef de l'Etat soit disant en « visite inopinée » sur le terrain, des mesures de viabilisation des quartiers sous-équipés. La performance des habitants prend alors une autre signification, à savoir la démonstration de reconnaissance à l'égard du président-bienfaiteur¹⁶.

A Tours aussi, les squatteurs vont devoir participer à la mise en scène du pouvoir. Après le coup médiatique que fut la journée de mobilisation citoyenne de nettoyage organisée par le réseau Pont-aux-Oies, les chefs de famille ou plutôt ceux qui se sont manifestés et qui ont été identifiés comme tels par les militants moraux et par les acteurs institutionnels, ont été convoqués à la mairie avec les collectifs de soutien. Reçus par l'adjointe au maire en charge du dossier dans l'une des salles de réception de l'Hôtel de Ville, ils ont présenté rapidement leurs doléances et leurs souhaits avant que l'élue annonce aux participants et aux médias locaux invités à l'occasion les mesures envisagées par l'équipe municipale, à savoir l'hébergement dans des « bungalows » installés sur une aire d'accueil des gens du voyage désaffectée, à quelques centaines de mètres du terrain squatté. Si des échanges ont bien eu lieu entre les différentes parties, les décisions importantes ont été prises par les acteurs politiques officiels avant cette rencontre. Aussi peut-on penser que la concertation avec les squatteurs et leurs soutiens a surtout constitué un instrument de gestion des controverses locales, en tout cas une stratégie de communication aux yeux de l'équipe municipale, probablement déstabilisée par le squat du Pont-aux-Oies. En quelques mois, ce dernier avait, en effet, pris une place telle dans l'espace politico-médiatique local qu'il formait désormais un nouveau problème public.

Si les migrants et les citadins pauvres occupent bien souvent la place de figurants dans les arènes institutionnelles, la situation des leaders de l'action collective n'est guère plus confortable. A Sidi Hacine, les leaders de quartier sont rapidement intégrés à la sphère politico-administrative locale, à l'image d'Ahmed qui, au lendemain de la mobilisation pour l'évacuation des ordures, sera placé à la tête de la cellule partisane mise en place par les autorités locales pour canaliser la demande sociale. Comme tous les responsables locaux que j'ai rencontrés, Ahmed restera par la suite un acteur politique de second rang, les postes de direction étant occupés, en tout cas en ce qui concerne la municipalité de Sidi Hacine, par l'élite économique locale et par quelques cadres de l'administration. A Yeumbeul, dans la banlieue dakaroise, les leaders associatifs sont à l'évidence subordonnés aux ONG, lesquelles se sont imposées à partir des années 1990 comme des intermédiaires presque indispensables pour accéder à l'aide internationale. Dans ces conditions, les associations locales sont amenées à assurer une fonction de relai des ONG auprès des habitants. Enfin, à Tours, les militants moraux joueront un rôle de facilitateur, de médiateur et, éventuellement malgré eux, de porte-parole ou de représentant pour le compte des squatteurs du Pont-aux-Oies.

A Tours comme à Sidi Hacine ou à Yeumbeul, les entrepreneurs de protestation et les leaders de l'action collective sont donc comme « satellisés » par les pouvoirs en place. Cette institutionnalisation des mobilisations, qui équivaut à une sorte de neutralisation des contre-pouvoirs potentiels, vient de surcroît créer ou renforcer les systèmes d'intermédiation et de dépendance. Dans la banlieue de Tunis, les clientèles politiques se trouvent en effet confirmées dans leur fonction d'articulation des quartiers populaires à la sphère politico-administrative. Le constat vaut également dans la banlieue de Dakar, mais à ces réseaux viennent s'ajouter les « chaînes de courtage » (Bierschenk *et al.*, 2000, p. 29) au sein desquelles le binôme ONG-association local sert manifestement de courroie de transmission entre

¹⁶ Pour une analyse des rituels politiques liés aux politiques de viabilisation des quartiers mal lotis en Tunisie, le lecteur pourra se reporter à Legros (2005).

les habitants et l'aide internationale. Sur le terrain, cette logique de « glocalisation » est d'ailleurs profondément inégalitaire puisque certains quartiers parviennent à capter la majeure partie de la « rente au développement » tandis que d'autres sont manifestement incapables de s'organiser afin d'interpeller les nouveaux financiers du développement urbain. Dans le cas tourangeau, les collectifs de soutien vont assez rapidement céder la place aux associations spécialisées dans l'insertion par le logement et aux travailleurs sociaux, ce qui, bien entendu, n'a pas empêché certains militants moraux de continuer leur action aux côtés des anciens squatteurs. Bref, les conflits urbains observés à Dakar, à Tunis et à Tours, n'ont pas vraiment entraîné l'ouverture des arènes institutionnelles aux migrants et aux citoyens pauvres. En revanche, ils ont été propices au développement de systèmes de pouvoir qui, par l'action publique ou par d'autres voies, en particulier l'activation des clientèles politiques et des « réseaux informels » (Singerman, 1995), ont permis certes d'améliorer les capacités d'intermédiation, mais aussi de renforcer l'encadrement des catégories démunies.

L'action publique, pourvoyeuse de nouvelles ressources

Dans ces conditions, on ne voit pas bien comment les conflits urbains pourraient être propices à l'émancipation des migrants et des citoyens pauvres. Mais c'est sans compter les réponses institutionnelles qui, lorsqu'elles n'optent pas pour la répression ou pour le renforcement des « régulations de contrôle » (Reynaud, 1993, p. 174), peuvent fournir de nouvelles ressources aux squatteurs du Pont-aux-Oies et aux habitants des quartiers non réglementaires de Dakar.

Pourtant, dans les trois cas considérés, force est de constater la précarité des positions acquises au terme de l'action publique. A Tours, les squatteurs du Pont-aux-Oies disposent bien d'un hébergement mais l'action de la municipalité, dont l'ambition se bornait à des considérations humanitaires, n'a pas débouché sur la reconnaissance de droits. Il faudra par conséquent d'autres mobilisations et d'autres transactions, éventuellement dans les coulisses de l'arène institutionnelle, pour que les bénéficiaires de l'hospitalité municipale puissent, au cas par cas, obtenir un contrat de travail et, à partir de là, des autorisations de séjour et des logements. Dans les banlieues de Dakar et de Tunis, les habitants des quartiers non réglementaires doivent, eux aussi, continuer à se mobiliser s'ils veulent obtenir de nouveaux biens collectifs, et ce principalement en raison des caractéristiques de l'intervention publique. Dans la banlieue dakaroise, les interventions de l'aide internationale sont en effet limitées dans le temps. Les projets engagés à Yembeul par l'UNESCO puis par l'Union européenne n'ont pas excédé six ans par exemple. Aussi les associations locales sont-elles obligées de prospecter le marché de l'aide internationale pour accéder à la « rente du développement ». A cette fin, la présence aux manifestations organisées dans le cadre de la coopération internationale s'impose aux associations qui peuvent construire de véritables stratégies de communication. Celles-ci mettent par exemple en avant des motivations humanitaires et des savoirs experts, en particulier la maîtrise des techniques participatives (Legros, 2003). Dans la banlieue tunisoise, les programmes d'équipement sont davantage assimilés par les médias et par les autorités publiques à des largesses princières qu'à une action publique s'inscrivant dans le long terme (*Ibid.*). Dans ce contexte, la mobilisation partisane et les appels à la générosité du président Ben Ali sont restés, en tout cas jusqu'au milieu des années 2000, des figures imposées de la réclamation des biens collectifs.

Une fois l'action publique achevée, ses bénéficiaires demeurent donc dans l'incertitude, tant en ce qui concerne l'accès aux droits, pour les Roms yougoslaves de Tours, que l'accès aux équipements et autres biens collectifs, dans les banlieues de Dakar et de Tunis. Bien sûr, cela a des répercussions évidentes sur le répertoire de l'action collective, qui, dans les trois situations observées, reste dominé par le « paisible empiétement du quotidien » (Bayat, 1998, traduction : E. Neveu), et par l'activation des logiques d'intermédiation décrites plus haut. Quant elle a effectivement lieu, l'action publique

fournit néanmoins d'incontestables ressources. Celles-ci peuvent être financières, à l'instar des prêts alloués dans le cadre des projets de micro-crédit mis sur pied dans la banlieue de Dakar, mais ce sont surtout des ressources spatiales, à savoir les équipements (Dakar, Tunis) et les hébergements (Tours), qui ont la particularité d'être aisément convertibles en capital économique et surtout symbolique. En ce qui concerne les anciens squatteurs du Pont-aux-Oies, les militants moraux vont, dans leurs discours et dans leurs écrits¹⁷, mettre en avant la prise en charge par la municipalité pour réclamer l'accès au droit à la ville, puis la régularisation des situations administratives. En d'autres termes, le dispositif d'hébergement mis en place par la Ville de Tours a fonctionné comme une « ressource compensatoire » (Garcia, 2007, p. 150) en l'absence de droits à faire valoir auprès des pouvoirs locaux. Dans les banlieues de Dakar et de Tunis, les équipements jouent à peu près le même rôle puisqu'ils expriment d'une certaine manière la reconnaissance des quartiers par l'Etat, mais ces biens collectifs ont également une valeur économique. En accroissant la valeur des biens fonciers et immobiliers, les équipements vont en effet élargir la base économique des habitants qui vont alors envisager de nouvelles stratégies. Lors de mes dernières enquêtes à Tunis au milieu des années 2000, j'ai ainsi pu remarquer à Sidi Hacine comme dans d'autres quartiers non réglementaires un développement assez net du parc locatif, de même que l'aménagement de locaux commerciaux en rez-de-chaussée, en particulier le long des principaux axes de communication. Enfin, plusieurs enquêtés m'ont déclaré avoir vendu leurs biens pour s'installer plus loin à la périphérie, éventuellement dans de nouveaux quartiers non réglementaires en formation.

Au bout du compte, combien de personnes sont concernées par ce qu'on pourrait appeler les « vertus émancipatrices » des conflits urbains ? Il est bien entendu difficile d'en juger, mais il semble bien qu'il ne s'agisse que d'une minorité des migrants et des citoyens pauvres. Parmi les anciens squatteurs du Pont-aux-Oies, seules quelques personnes ont plus profité de l'action collective pour obtenir, à force de patience, un titre de séjour, un logement à la place d'un hébergement, voire un emploi. Les situations personnelles et familiales restent cependant fragiles du fait de la précarité des emplois. *In fine*, ceux qui s'en sont le mieux sortis sont passés par d'autres biais, par exemple le mariage avec un *gatjo* ou une *gatji*. Dans la banlieue de Dakar, les habitants bénéficient des nouveaux équipements comme les bornes fontaines installées par l'UNESCO, mais la gestion de ces dernières reste l'apanage des proches des leaders associatifs qui, à l'occasion, peuvent accroître leur autorité au sein du voisinage. Enfin, dans la banlieue de Tunis, la viabilisation profite incontestablement aux propriétaires fonciers et immobiliers, parmi lesquels on compte bien des citoyens pauvres, mais elle engendre aussi de nouvelles formes de ségrégation socio-spatiale, l'augmentation des loyers contraignant, en effet, les populations les moins dotées à déménager dans d'autres quartiers. Bien que procurant des ressources qui peuvent s'avérer providentielles dans l'accès aux droits et aux biens collectifs, les conflits observés semblent donc avoir eu des effets plutôt limités sur le plan du renforcement des capacités individuelles et collectives en particulier de ceux qui se trouvent parmi les plus démunis des migrants roms et des habitants des quartiers non réglementaires.

La part des conflits urbains dans l'empowerment des migrants et des citoyens pauvres

Au terme de cette réflexion rapide, le bilan que l'on peut dresser sur la place des conflits dans l'empowerment des migrants et des citoyens pauvres s'avère plutôt décevant. De fait, on n'observe pas

¹⁷ Outre des lettres collectives aux élus et des pétitions, la production écrite du réseau Pont-aux-Oies a principalement constitué en trois notes qui ont été amplement diffusées à l'échelle locale : « Agir devant l'inacceptable. Propositions d'actions avec les familles roms du Pont-aux-Oies » (juin, 2006) ; « Sortir de l'impasse. Ni régularisés, ni expulsables : quelles solutions pour les Roms demandeurs d'asile de la Gloriette » (juillet 2007) ; « Les Roms de Tours et l'accès à l'emploi » (novembre 2008). Signés par les principales associations de soutien à l'échelle locale, ces documents sont en accès libre sur le site d'Urba-Rom : <http://urbarom.crevilles-dev.org/>.

vraiment de formes nouvelles d'organisation sociale et encore moins de participation politique ou de citoyenneté. Tout au plus remarque-t-on la mise en place de structures telles que cellules partisans, associations de quartier et autres professionnels de l'« intermédiation sociale » (Navez-Bouchanine, cité par Legros, 2003) qui, fortement déterminées par la culture politique ambiante et, plus largement, par le contexte institutionnel, viennent tout à la fois renforcer les logiques de courtage et l'encadrement des précaires. En outre, dans les trois cas observés, les mobilisations ont emprunté des voies bien connues, à savoir l'affirmation des individus les mieux dotés en ressources et en compétences et la subordination des autres, pour peu que ces derniers s'intéressent à l'action collective, ce qui n'est pas, loin s'en faut, toujours le cas. Si à cela on ajoute les processus, eux aussi très communs, de la satellisation des leaders de l'action collective par les pouvoirs en place, on conviendra aisément du fait que les conflits urbains sont avant tout propices à la régulation sociale telle que définie par Remy, c'est-à-dire moins une mise à la norme systématique des comportements individuels ou collectifs désignés comme déviants ou transgressifs, que le maintien de ces comportements dans des limites acceptables aux yeux des pouvoirs en place. Dans ces conditions, quel peut être l'intérêt des conflits urbains sur le plan de l'*empowerment* des migrants et des citoyens pauvres ? Bien sûr, il faut considérer le renforcement des capacités d'intermédiation, qui, bien que renforçant l'encadrement des populations en question, procure néanmoins à ces dernières de nouvelles marges de manœuvre. D'une certaine manière, les conflits urbains sont intéressants parce qu'ils ouvrent l'horizon des possibles, ne serait-ce qu'au niveau des individus. En outre, il faut souligner les effets indirects que peuvent avoir les conflits, en particulier les ressources procurées par l'action publique. En l'occurrence, il s'agit principalement de ressources spatiales, à savoir des équipements et des hébergements, qui sont convertibles en capital économique et symbolique au bénéfice des migrants et des citoyens pauvres ou, pour être plus précis, d'une minorité d'entre eux, comme on a pu le remarquer.

Si un dernier constat s'impose en fin de compte, c'est bien la portée limitée des conflits observés dans le cadre de cette réflexion. Faut-il invoquer le déficit de ressources, voire de compétences qui caractériseraient les migrants en situation précaire et les habitants des banlieues de Dakar et de Tunis ? Les analyses précédentes montrent plutôt le contraire. Les « minorités actives » (Moscovici, 1979) sont très présentes dans les quartiers non réglementaires, et à défaut d'entrepreneurs de protestation ou de leaders de l'action collective, les luttes peuvent se faire par personnes interposées, ainsi que le montre l'exemple des Roms yougoslaves et des militants moraux à Tours. Et puis il ne faudrait pas oublier que les migrants en situation précaire et les habitants des banlieues de Dakar et de Tunis font flèche de tout bois, multipliant les actes illégaux (constructions sans autorisation, activités informelles, etc.) qui, par leur nombre peuvent « modifier les rapports de force objectifs » (Neveu, 2011, p. 33) en leur faveur comme on a pu le suggérer, à la suite de Signoles (1999), au sujet de l'urbanisation non réglementaire dans les deux métropoles africaines. De même que les Roms yougoslaves de Tours, les habitants des banlieues de Dakar et de Tunis restent cependant contraints de recourir aux intermédiaires. Cette pratique, qui est très répandue, doit être interprétée non seulement comme une forme de soumission aux pouvoirs en place mais aussi comme une « ruse » qui vise, sous couvert d'allégeance ou de « servitude volontaire », à saisir des opportunités et à faire valoir ses intérêts. Bref, loin d'être incompetents, les habitants des banlieues de Dakar et de Tunis comme les migrants roms installés à Tours recourent incontestablement aux « arts du faible » théorisés par Michel de Certeau (1980) et par James Scott (1985). Aussi faut-il chercher d'autres facteurs explicatifs à la portée limitée des conflits observés. Par exemple, bien qu'elle présente d'incontestables avantages sur le plan de la mobilisation, en particulier la possibilité de faire pression sur les pouvoirs locaux en s'appuyant sur les réseaux sociaux de proximité, la dimension locale des conflits limite inexorablement les possibilités d'expansion des conflits.

Quelles sont alors les conditions d'une montée en régime ou d'un changement d'échelle des conflits urbains ? Les travaux relevant de la *critical urban theory* sur le sujet laissent penser que dans le monde anglo-saxon, en particulier dans les métropoles états-uniennes, l'ampleur et l'intensité des restructurations urbaines réalisées sous le signe de l'urbanisme néolibéral ont favorisé les mobilisations de grande envergure telles *The Right for the City-Alliance*. Fondée à Los Angeles en

2007, cette confédération rassemble une douzaine d'organisations de base mobilisées contre la « marée de la gentrification aux dépens des communautés de couleur de la classe ouvrière » (Liss, 2012, p. 251, traduction personnelle). Mais Tours n'est pas Los Angeles, pas plus que Dakar ou Tunis d'ailleurs. Les progrès de l'urbanisme néolibéral restent dans ces trois villes circonscrits dans l'espace ou alors ils concernent des espaces sous-investis, y compris par les citoyens pauvres. C'est le cas, par exemple, des berges du Lac de Tunis (Barthel, 2006). Quand aux mobilisations pour le « droit à la ville », ce sont avant tout des phénomènes locaux, comme on l'a constaté. Pour qu'une montée en régime ou un changement d'échelle s'opère, il faudrait donc que des connexions s'établissent entre ces mobilisations et d'autres mouvements sociaux. Plus que les campements ou les bidonvilles désignés comme roms en France, c'est assurément vers la Tunisie qu'il conviendrait aujourd'hui de se tourner pour examiner les liens éventuels entre conflits urbains, mouvements sociaux et révolution.

Bibliographie

Barthel P.-A. (2006), *Tunis en projet(s) – La fabrique d'une métropole au bord de l'eau*, Rennes, PUR.

Briquet J.-L. (2003), « La politique au village. Vote et mobilisation électorale dans la Corse rurale », pp. 31-46, in Lagroye J. (dir.), *La Politisation*, Paris, Belin, coll. Socio-histoires.

Bacqué M.-H. (2005), « L'intraduisible notion d'*empowerment* vue au fil des politiques urbaines américaines », *Territoires*, n° 460, pp. 32-35.

Barron P., Bory A., Chauvin S., Jounin N., Tourette L. (2011), *On bosse ici, on reste ici ! La grève des sans-papiers : une aventure inédite*, Paris, La Découverte.

Bayat A. (1998), *Street Politics. Poor People's Movement in Iran*, New York, Columbia University Press.

Bierschenk T., Chauveau J.-P., Olivier de Sardan J.-P. (2000), « Les courtiers entre développement et Etat », pp. 5-42, in *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, (sous la dir.), Paris, APAD-Karthala.

Boumaza M., Hamman P. (2007), « Espaces et territoires mobilisés par les "précaires" », pp. 9-51, in *Sociologie des mouvements de précaires. Espaces mobilisés et répertoires d'action* (sous la dir.), Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».

Brenner N., Theodore N. (2002), « Preface: From the "New Localism" to the Spaces of Neoliberalism », pp. V-XI, in *Spaces of Neoliberalism. Urban Restructuring in North America and Western Europe*, Blackwell Publishing.

Certeau (de) M. (1980), *L'invention du quotidien I, Arts de faire*, Paris, Union générale d'éditions.

Chabbi M. (2012), *L'urbain en Tunisie. Processus et projets*, Tunis, Nirvana.

Garcia G. (2007), « Les mouvements de "sans" entre précarité et praxis médiatique : investir l'espace public comme une ressources compensatoire », pp. 131-154, in Boumaza M., Hamman P. (dir.), *Sociologie des mouvements de précaires. Espaces mobilisés et répertoires d'action*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».

Harvey D. (2011), *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Paris, Amsterdam.

Huchzermeyer M. (2011), *Cities with "Slums". From informal Settlement Eradication to a Right to the City in Africa*, Edition University of Cape Town Press, 2011.

Joerin F., Pelletier M., Trudelle C., Villeneuve P. (2005), « Analyse spatiale des conflits urbains. Enjeux et contextes dans la région de Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 49, n° 138, pp. 319-342.

Lefebvre H. (1974), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.

Legros O. (2003), *Le gouvernement des quartiers populaires. Production de l'espace et régulation politique dans les quartiers non réglementaires de Dakar (Sénégal) et de Tunis (Tunisie)*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Tours (en ligne sur hal/shs).

Legros O. (2005), « La 'refondation' des quartiers mal lotis de la banlieue de Tunis dans les années 1990 » paru en 2005 dans l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, Vol. XLI-2003, Paris, CNRS Editions, pp. 97-112.

Legros O., Vitale, T. (2011), « Les migrants roms dans les villes françaises et italiennes : mobilités, régulations et marginalités », *Géocarrefour* vol. 86 n° 1 « Roms migrants en ville. Pratiques et politiques en Italie et en France », pp. 3-14 (en ligne sur le site de *Géocarrefour*)

Lefebvre H. (1974), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.

Lévy J. (1999), *Le tournant géographique*, Paris, Belin.

Liss J. (2012), "The Right to the City : from Theory to Grassroots Alliance", pp. 250-263, in Brenner N., Marcuse P., Mayer M (ed.), *Cities for People not for Profit. Critical Urban Theory and the Right to the City*, Routledge.

Mathieu L. (2007), « Ce que la précarité fait aux mobilisations », pp. 241-258, in Boumaza M., Hamman P. (dir.), *Sociologie des mouvements de précaires. Espaces mobilisés et répertoires d'action*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».

Menon G. A. (2010), "Recoveries of Space and Subjectivity in the Shadow of Violence : The Clandestine Politics of Pavement Dwellers in Mumbai", pp. 151-164, in McMichael (ed.), *Contesting Development. Critical Struggles for Social Change*, New-York and London, Routledge.

Moscovici S. (1979), *Psychologie des minorités actives*, Paris, PUF.

Neveu E. (2011, rééd.), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte.

Olivera M. (2012), *La tradition de l'intégration. Une ethnologie des Roms Gabori dans les années 2000*, Paris, Pétra, coll. « Romané Chavé ».

Olson M. (1978), *Logique de l'action collective*, Paris, PUF (trad.).

Remy J. (2005), « Négociations et transaction sociale », *Négociations* 1/2005 (n° 3), pp. 81-95, www.cairn.info/revue-negociations-2005-1-page-81.htm.

Reynaud J.-D. (1993), *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin

Scott J. (1985), *Weapons of the Weak. Everyday Forms of Peasant Resistance*, Yale, University Press.

Signoles P. (1999), « Acteurs publics et acteurs privés dans le développement des villes du Monde arabe », pp. 19-56, in Signoles P., El Kadi G., Sidi Boumedine R. (dir.) (1999), *L'urbain dans le Monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, Paris, CNRS Editions.

Siméant J. (1998), *La Cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po.

Simmel G. (1995), *Le conflit*, Circé/Poche (trad.).

Singerman J., 1995, *Avenues of Participation: Family, Politics, and Networks in Urban Quarters of Cairo*, Princeton University Press.

Tilly C., Tarrow S. (2008), *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Presses de Sciences-Po (trad.)

Vitale T., Boschetti L. (2011), « Les Roms ne sont pas encore prêts à se représenter eux-mêmes ! » Asymétries et tensions entre groupes Roms et associations « gadje » à Milan, pp. 403-29, in Berger M., Cefaï D., Gayet-Viaud C. (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang.

Williams P., 2011, « L'ethnologie des Tsiganes », pp. 9-32, in Stewart M., Williams P. (dir.), *Des Tsiganes en Europe*, Paris, Ed. de la MSH, Ethnologie de la France, cahier 25.